

Sujet : « *Pourquoi faut-il aménager le territoire français* »

Intro – Le territoire français, ce n'est pas seulement la France européenne (métropole) mais aussi les DOM-TOM, c'est donc un territoire multiple et fragmenté dont les éléments sont différents quant au niveau économique ou social, il existe des déséquilibres. Pour atténuer ces déséquilibres, « il faut aménager le territoire français ». Voyons d'abord quels sont ces déséquilibres en suite les raisons de ces déséquilibres, puis les acteurs et leurs actions pour les réduire et enfin nous nous demanderons quels résultats présente l'aménagement du territoire français

I. Quels sont ces déséquilibres ?

A) Entre la F européenne (métropole) et les DOM-TOM.

- ◆ Inégalités de revenus : PIB / h de 22 000 € en métropole ≠ 13 000 € (dans DOM : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion)

B) Entre Paris et le reste de la métropole (6 p 175, plan de Paris)

- ◆ Quelques éléments de la puissance de Paris : démographique (11 M), revenus (PIB : h = 40 000 €), cœur politique, éco (FMN), culture (Le Louvre, 10 M visiteurs, 11 universités = Sorbonne, BNF), ville-mondiale (UNESCO), cœur sportif et récréatif (Stade de France, Eurodisney)

C) Entre régions riches et régions pauvres

- ◆ Carte revenu des ménages : Rhône-Alpes (>40 000 €), Limousin (<15 000 €).

D) Entre bassins de vie

- ◆ A l'intérieur des régions, existent des inégalités (ex = taux de chômage : Romans (15 %) et Roybon, Annecy (7%))
- ◆ Ex : viticulteurs dans le Languedoc-Roussillon

II. Les raisons de ces déséquilibres ; l'Histoire et l'Europe

A) France toujours centralisée sur Paris

- ◆ Devenu capitale économique au XVII^e avec Louis XIV et centralisation
- ◆ Réseau en étoile des chemins de fer
- ◆ Au XIX^e ; Paris a attiré les F les + pauvres (ex Auvergnats, Breton)

B) France ouverte sur Europe (2 p 168 + 1 p 170)

- ◆ Les régions les plus riches sont ouvertes sont à proximité des pays d'Europe riches (Nord, Alsace, Midi-Pyrénées) ou ouvertes sur l'éco mondiale (Aquitaine, Bretagne, pays de Loire PACA), ou sur les grands axes de communications N-S (R-A). Les plus riches sont aussi celles qui sont polarisées par des métropoles (aire de 1 M détenant des pouvoirs de commandant économique, culturel et administratif = Lyon, 1,6, Marseille, 1,5 / Lille 1,1 Toulouse 1 / Bordeaux 1 / Nantes 0,8 / Strasbourg, 0,7)
- ◆ zones à l'écart ne bénéficient pas de ces avantages : Massif Central (chômage faible car départ des jeunes actifs), chômage élevé en Languedoc-R, sud RA, PACA car attire les jeunes actifs.

III. Acteurs et actions pour réduire ces inégalités 2 p 179

A) Objectifs : Le développement durable

- ◆ En 2005, Parlement a ratifié la « Charte de l'Environnement » et intégrée à la Constitution de 1958. Art 6 : « les politiques publiques doivent promouvoir le développement durable [qui doit concilier] la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social ».

B) Acteurs et leurs actions

- ◆ UE : les Fonds structurels
- ◆ Etat : DATAR (DIAT) et ministre de « l'aménagement du territoire » / déconcentration / délocalisation / pôles de compétitivité
- ◆ Régions : transports (TER), lycée, Parcs Nationaux
- ◆ Départements : routes (Grands Goulets), collèges, APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- ◆ Communautés de communes (ex : salles des fêtes) / Communes (réseau bus)

IV. Les résultats

A) Positifs

- ◆ 2 p 180 / 3 p 177 Viaduc de Millau : accélérer le transit Nord-Sud France
- ◆ TGV -est : diminuer temps entre Paris et Strasbourg (qui devient nœud ferroviaire franco-allemand)
- ◆ Technopôles (Toulouse) : fixer des chercheurs dans les régions
- ◆ Carte : création d'entreprises dans DOM (ex en 2005, en Guadeloupe, autant que sur le bassin de Grenoble)

B) Négatifs

- ◆ Aménagement crée des nuisances : 4-5 p 175 3 p 178 / 6 p 179 aéroport (p 185) / réintroduction de l'ours
- ◆ Aménagement ne freine pas la désertification rurale (fermeture des services, écoles et petits commerces)
- ◆ Evolution démographique pas enrayée entre 1999 et 2005 : la population des régions polarisées (RA, PACA, Midi-Pyrénées, etc. ...) a augmenté plus vite que dans le nord
- ◆ Mais ce sont dans les bassins déjà développés que sont créés des entreprises : Île de France reste 1^{ère} région de création d'entreprises.
- ◆ aux de chômage reste inégal.

Conclusion - L'aménagement du territoire est une des priorités de l'état et d'autres acteurs politiques et administratifs depuis plusieurs décennies car il existe à l'intérieur de ce territoire de nombreux déséquilibre à différentes échelles dus à l'histoire et une polarisation incomplète de la France. Cet « aménagement » s'inscrit dans le développement durable, les acteurs sont à différents niveaux administratifs. Les réalisations d'envergure donnent des résultats positifs mais au niveau local, nuisances, désertification et dépeuplement ne sont pas enrayés.

Avril 2007 / 1^{ère} STI / Oral Bac / GEO / Seconde question obligatoire
Le territoire français et son aménagement /
Sujet portant sur un document - « *La correction des déséquilibres régionaux,
l'exemple du contrat de site de Romans.* »

Exercice : « 2005-2007, le contrat de site de Romans »

Problématique : peut-on à travers un exemple comprendre qui sont les acteurs et quelles sont leurs actions pour réduire les disparités spatiales de développement ?

Objectifs : comprendre à travers un exemple local ce que peut être concrètement la notion « d'aménagement du territoire », en déterminer les objectifs, voir quels sont les acteurs institutionnels ou privés qui interviennent, saisir les enjeux financiers mis en œuvre et en brosser les résultats. Au final, définir « un contrat de site ».

Méthodes : vous répondrez aux questions A, B, C, D, E, en vous appuyant sur le document par des citations pertinentes.

- A) Présentation du document : nature, auteur, source, idée principale.
Vous pourrez définir certains termes de vocabulaire ou les sigles les plus importants.
- B) Pourquoi le bassin de vie de Romans reflète-t-il les disparités spatiales du développement économique de la France ? quelle était la situation économique du bassin en 2005 ? Quel est le paradoxe des emplois dans ce bassin ?
- C) Le contenu
- Quel est l'objectif final du « contrat de site » ?
 - Qui sont les signataires de ce « contrat de site » ? Pourquoi le terme de « contrat » ?
 - Quels sont les moyens financiers mis en œuvre ? Comment et à quoi sont-ils utilisés ?
- D) Quels sont les résultats de ce contrat de site en février 2007 ?
- E) Commentaire
- Pourquoi cette intervention est-elle un bon exemple « d'aménagement du territoire » ?